

CRC de niveaux III : bilan et constats



CRC de niveau III

➤ Bilan :

Issu des 3 campagnes (2011, 2012, 2013) par la DDT 36, le CETE et la DREAL Centre

- **418** opérations soit :
 - 1039 logements individuels ;
 - 2838 logements collectifs.
- 23 opérations conformes (**6%**)
- 26 contre-visites
- 300 opérations clôturées (**72%**)

SECURITE CONTRE L'INCENDIE

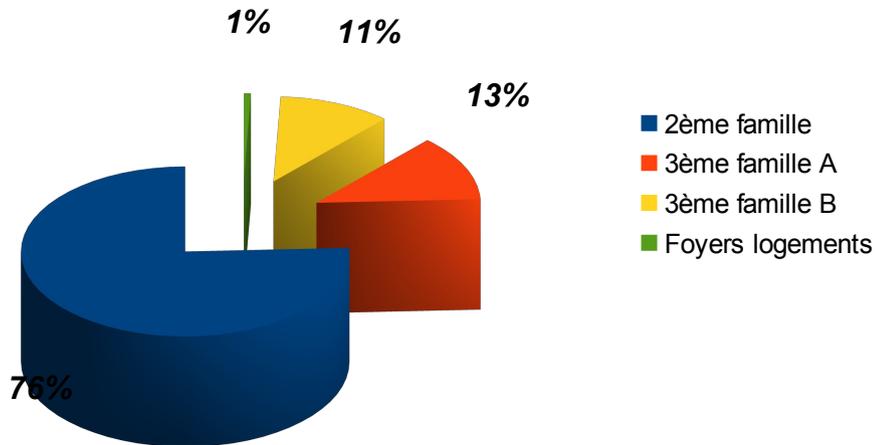
Fabio DOS SANTOS PEREIRA
- DREAL Centre -



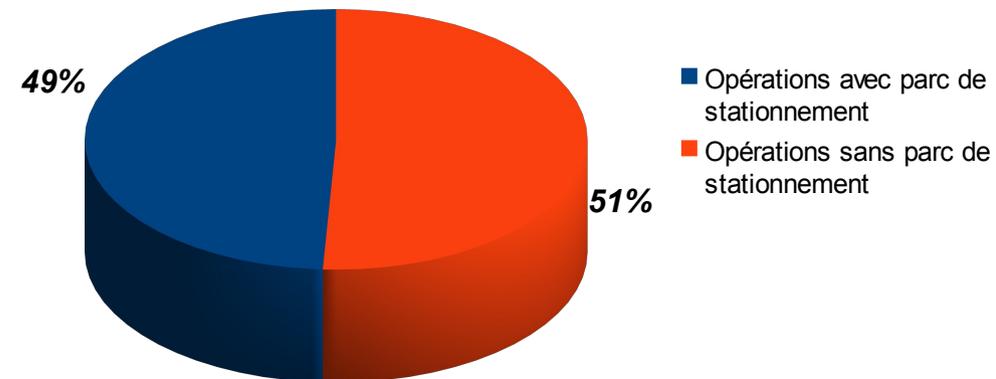
Échantillonnage des contrôles

- De 59 opérations (collectifs ou mixtes)
 - 144 bâtiments collectifs et 32 parcs de stationnement
 - 2637 logements

Répartition des bâtiments contrôlés en fonction de leur classement vis à vis de la sécurité incendie



Répartition des opérations en fonction de la présence d'un parc de stationnement

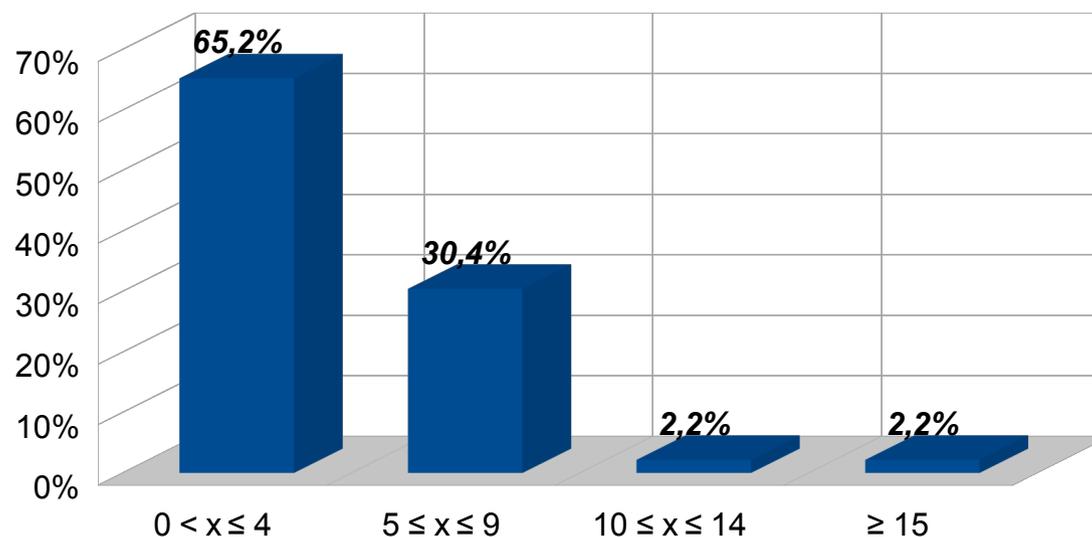


Résultats des contrôles

- **186** non-conformités constatées
 - 94 portant sur les bâtiments
 - 92 concernant les parcs de stationnement
- **78 %** des opérations non conformes

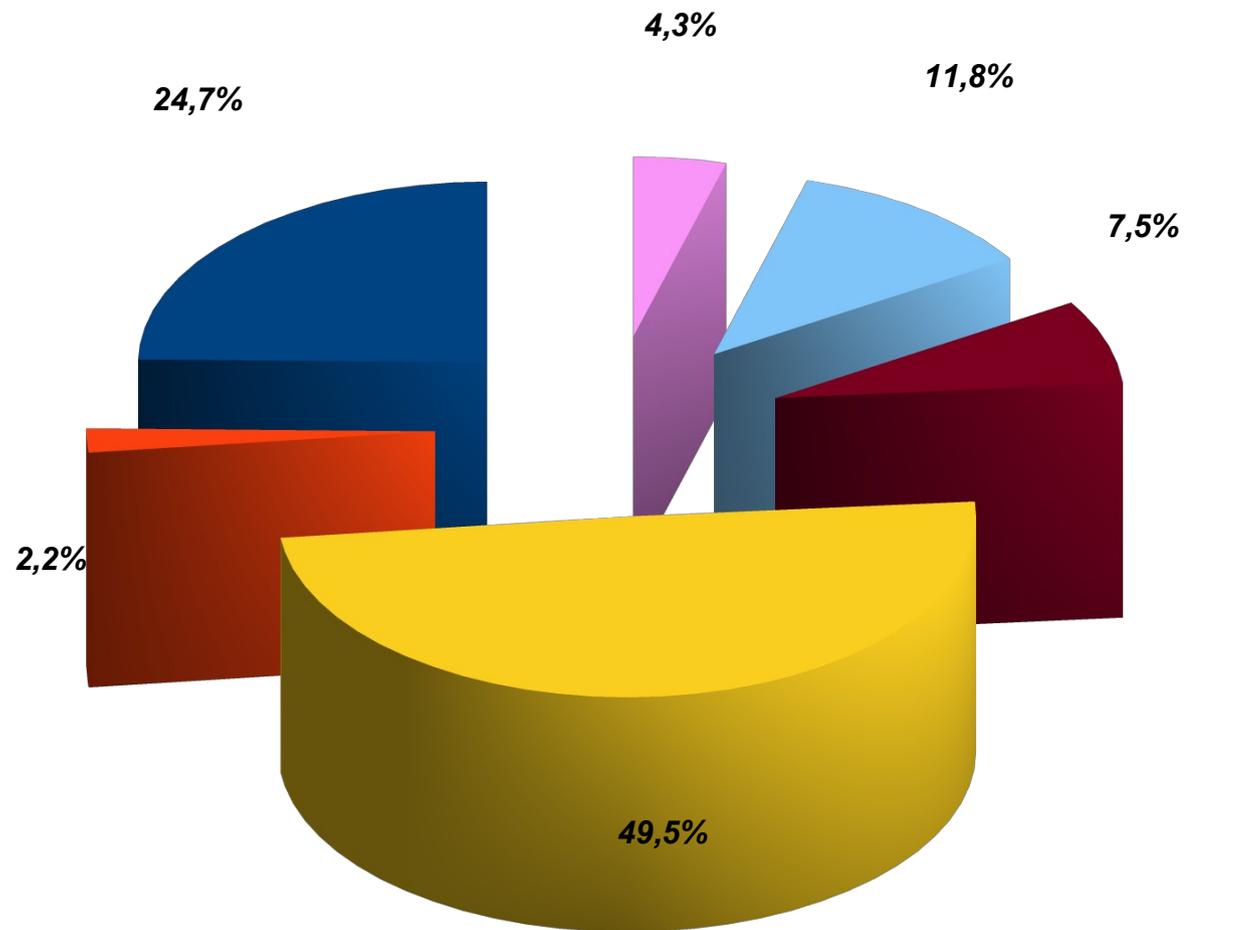
Moyenne : $\approx 3,2$ NC
par CRC

Poids des opérations selon le nombre de non-conformités constatées



Résultats des contrôles

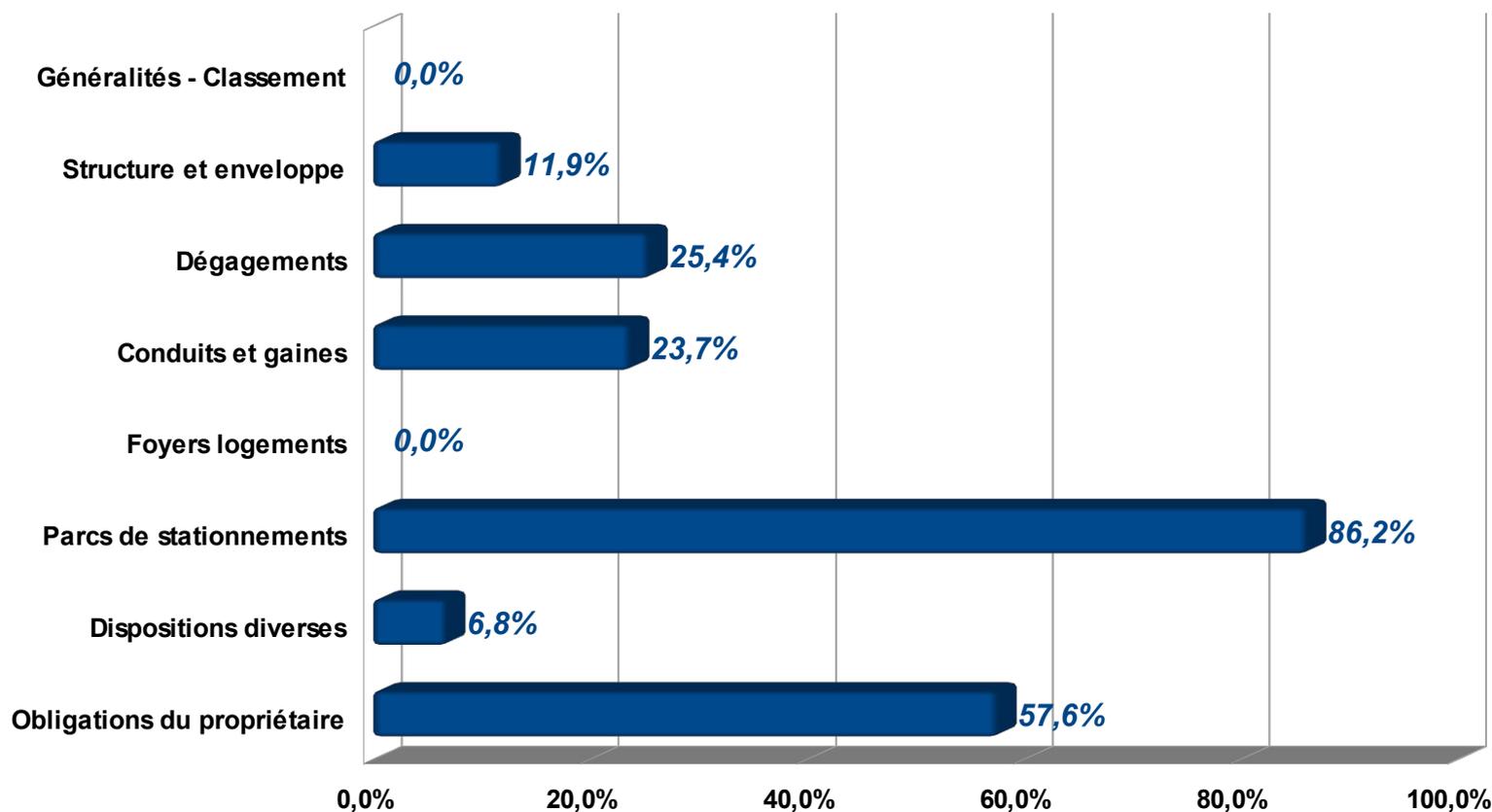
▪ Répartition des non-conformités par catégorie



- Obligations du propriétaire
- Dispositions diverses
- Parcs de stationnements
- Foyers logements
- Conduits et gaines
- Dégagements
- Structure et enveloppe
- Généralités - Classement

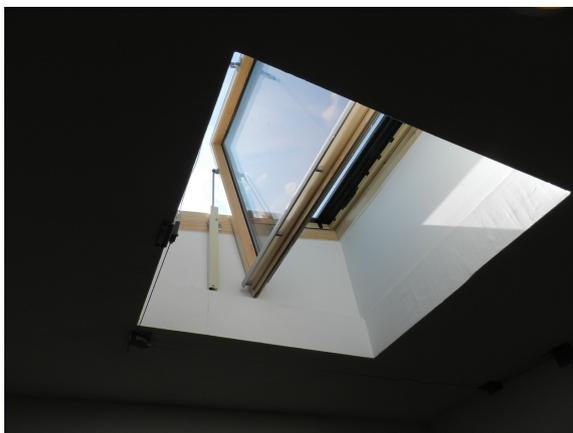
Résultats des contrôles

- Part des opérations présentant des non-conformités en fonction des catégories

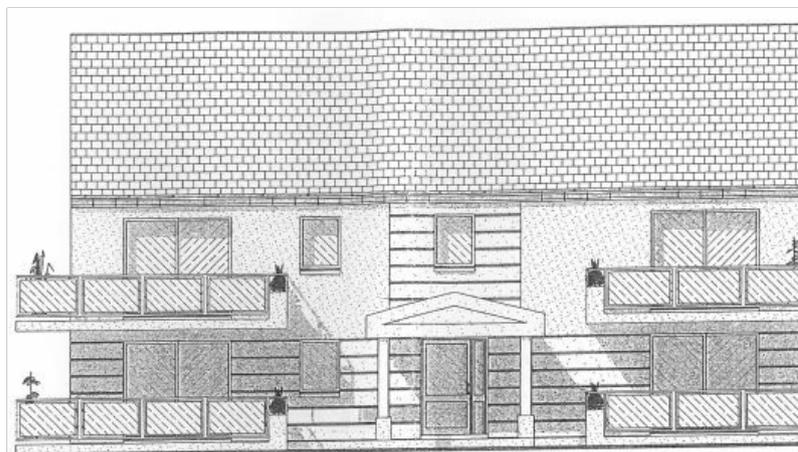


Exemples de non-conformités

➤ Dégagements

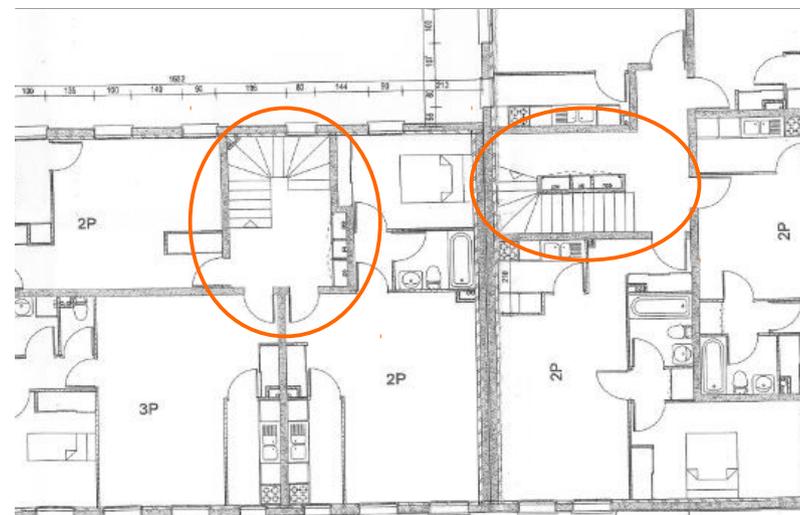


Dispositif de désenfumage ouvert sans raison apparente



Absence de dispositif de désenfumage

Poids en %	
% Non-conformités	% Opérations
≈ 11,8 %	≈ 25,4 %

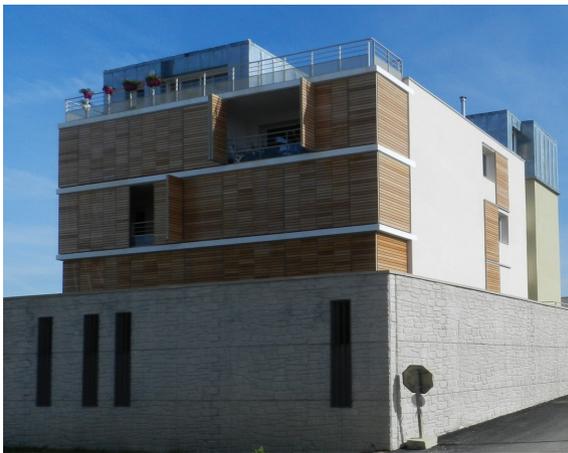


Escaliers non encloisonnés dans des bâtiments de 2ème famille (hauteur du plancher bas du logement le plus haut > 8 m)

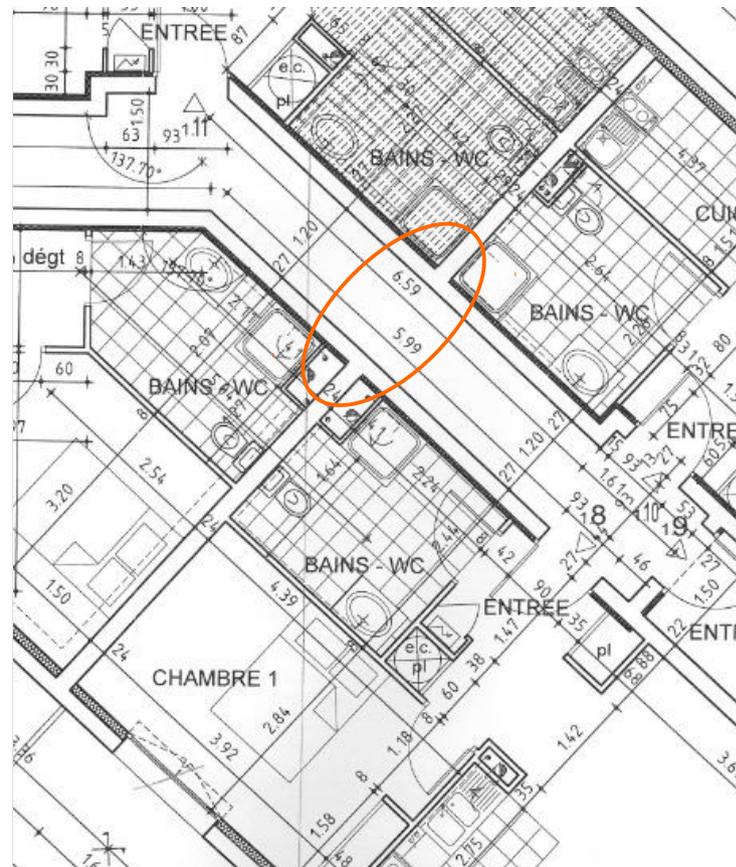
Exemples de non-conformités

➤ Structures et enveloppe

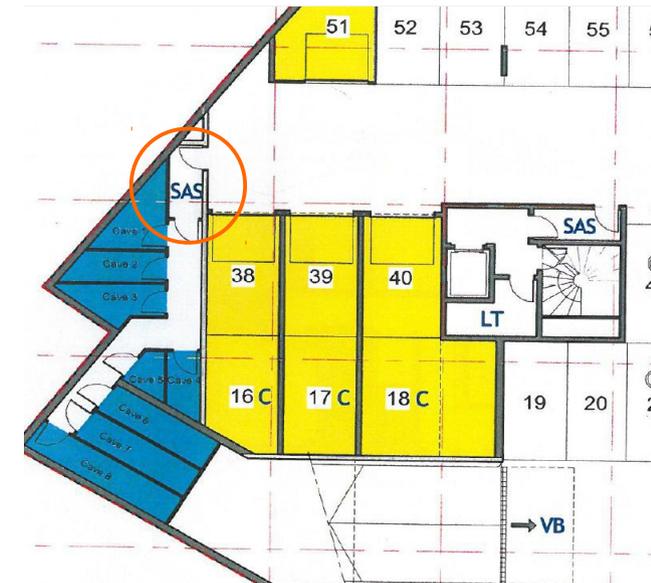
Poids en %	
% Non-conformités	% Opérations
≈ 4,3 %	≈ 11,9 %



Utilisation de parements extérieurs en bois au niveau des façades d'un bâtiment classé en 3ème famille B



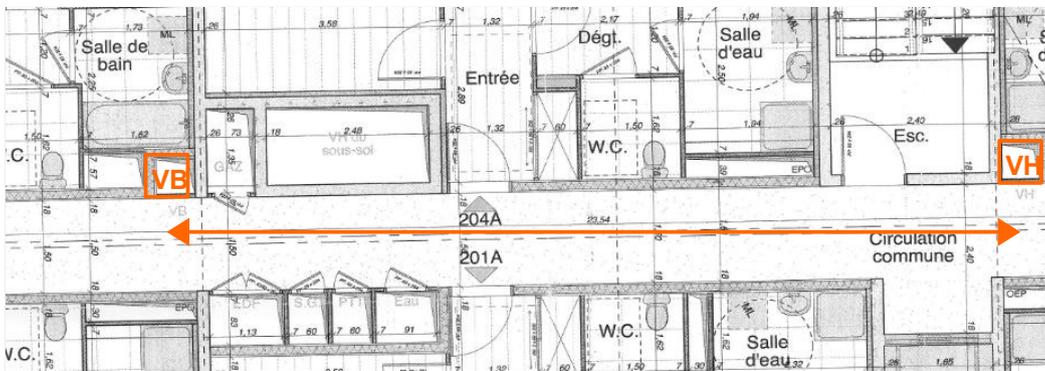
Absence de bloc-porte permettant d'assurer le recouplement vertical d'un bâtiment de grande longueur (> 45 m)



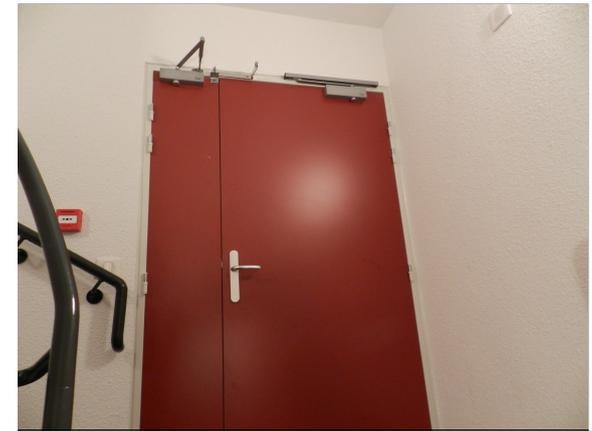
Groupement de caves donnant sur le parc de stationnement

Exemples de non-conformités

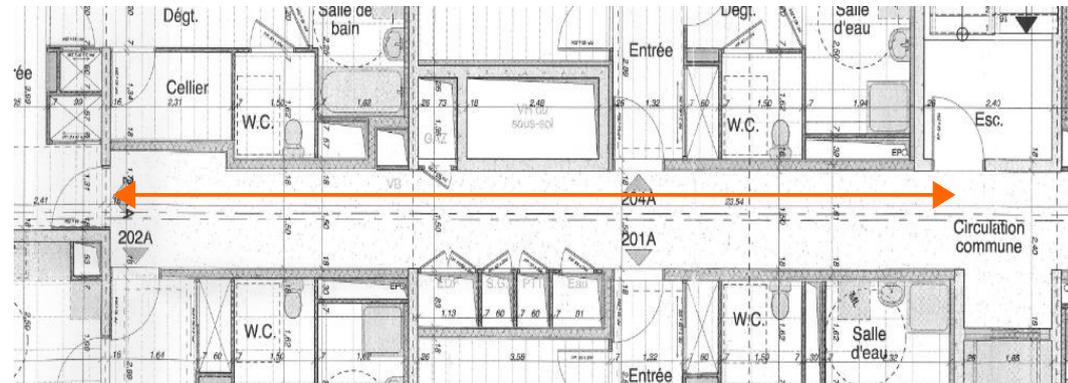
➤ Dégagements



Distance entre une bouche d'amenée d'air et une bouche d'évacuation > 10 m (bâtiment 3ème famille B)



Absence de la mention « Porte coupe-feu à maintenir fermée » (bâtiment de 3ème famille B)



Distance entre porte palière d'un logement et porte de l'escalier > 15 m (bâtiment 3ème famille B)

Exemples de non-conformités

➤ Conduits et gaines

Poids en %	
% Non-conformités	% Opérations
≈ 7,5 %	≈ 23,7 %



Paroi d'une gaine technique comportant un élément en bois en partie haute (degré CF altéré)



Recoupement de gaines non réalisé

Exemples de non-conformités

➤ Parcs de stationnement

Poids en %	
% Non-conformités	% Opérations
≈ 49,5 %	≈ 86,2 %



Conduits non protégés contre les risques de chocs



Stockage d'objets divers

Exemples de non-conformités

➤ Parcs de stationnement



Détalonnage trop important d'une porte d'un sas détériorant le degré PF



Percements au niveau du plancher séparant le parc du niveau supérieur altérant le degré coupe-feu



Percement au niveau d'un mur séparant le parc d'un sas

Exemples de non-conformités

➤ Parcs de stationnement



Absence d'ouverture en partie haute d'une porte donnant sur l'extérieur



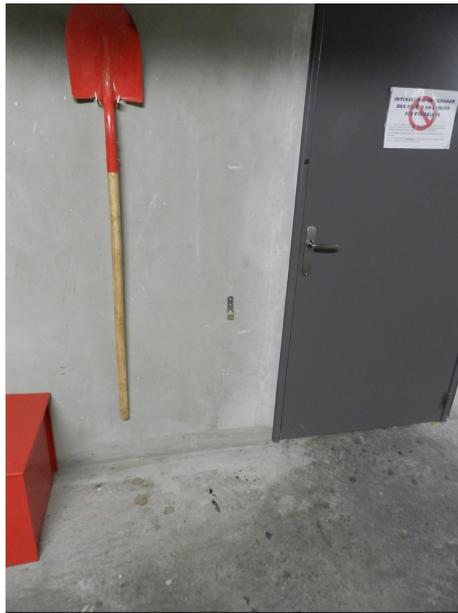
Ouvertures au niveau de boxes perturbant la ventilation du parc



Présence de ventilation au fond de boxes

Exemples de non-conformités

➤ Parcs de stationnement



Absence d'extincteur (ou nombre insuffisant)



Foyers lumineux ne permettant pas le repérage des issues



Bloc lumineux placé en partie basse situé à plus de 0,50 m du sol

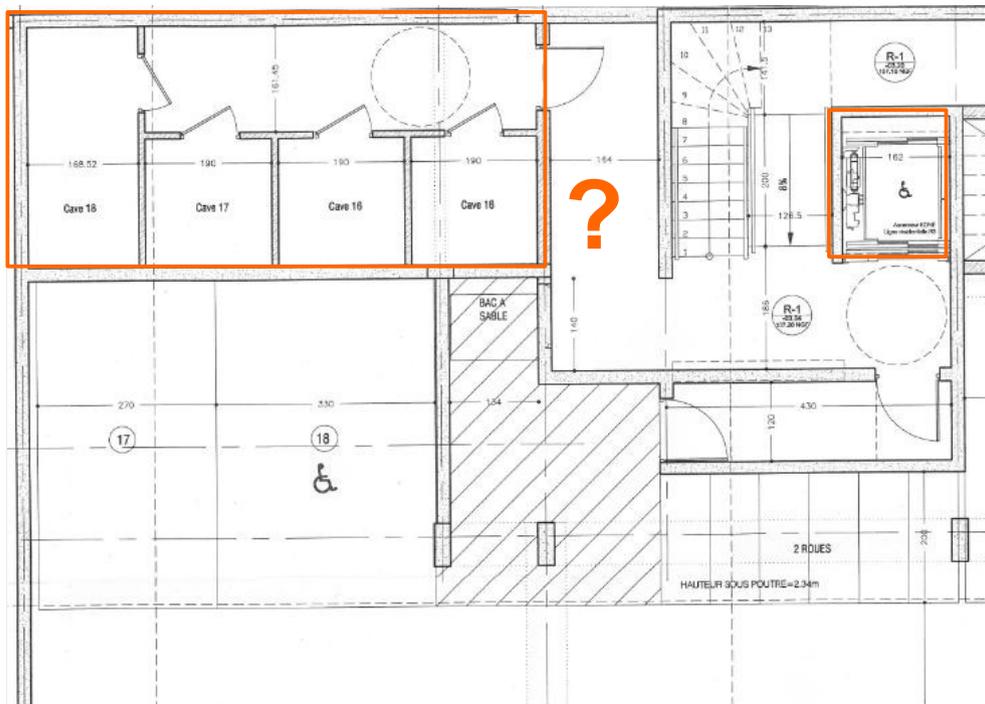


Absence de surélévation entre deux niveaux du parc

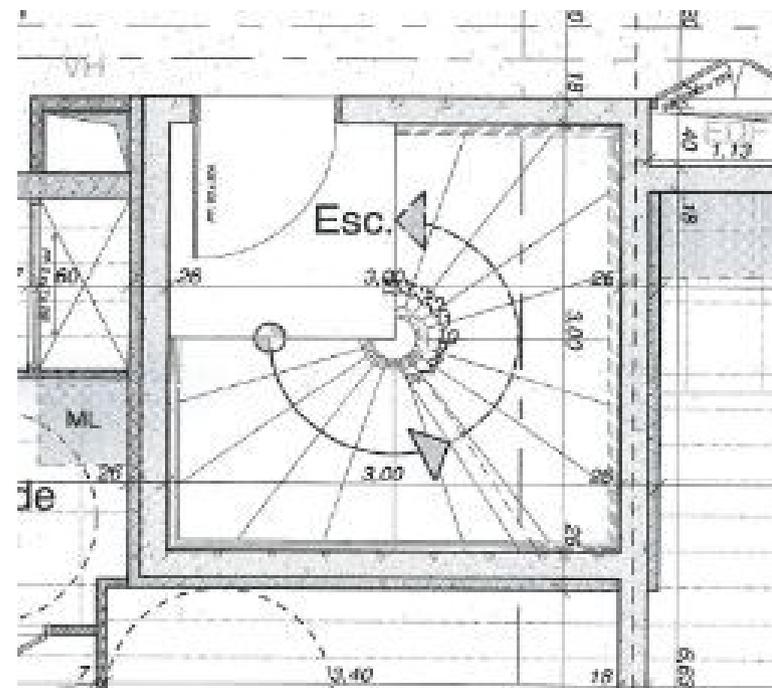
Exemples de non-conformités

➤ Dispositions diverses

Poids en %	
% Non-conformités	% Opérations
≈ 2,2 %	≈ 6,8 %



Absence de sas entre les caves et l'ascenseur



Absence de colonne sèche dans le cage d'escalier d'un bâtiment de 3ème famille B (nécessité exprimée par le SDIS)

Exemples de non-conformités

➤ Obligations du propriétaire

Poids en %	
% Non-conformités	% Opérations
≈ 24,7 %	≈ 57,6 %

Non-vérification du bon fonctionnement des diverses installations (désenfumage, colonne sèche ...)



Non affichage des plans et consignes de sécurité dans le hall

Équipements de sécurité (blocs lumineux, extincteurs ...) non entretenus

Absence de registre de sécurité

Bilan des contrôles

- Rubrique sensible présentant de nombreuses non-conformités
- Comment les éviter ?
 - Une vigilance à toutes les étapes du projet :
 - La conception : (distance entre porte palière d'un logement et porte de l'escalier, absence de sas ...) → **maître d'œuvre**
 - Le chantier : (recoupement des gaines, détalonnage des portes ...) → **entreprises**
 - La réception : (plans, extincteurs, registre de sécurité ...) → **maître d'ouvrage et propriétaire**

PROTECTION CONTRE LES RISQUES DE CHUTE

Fabio DOS SANTOS PEREIRA
- DREAL Centre -



Échantillonnage et résultats des contrôles

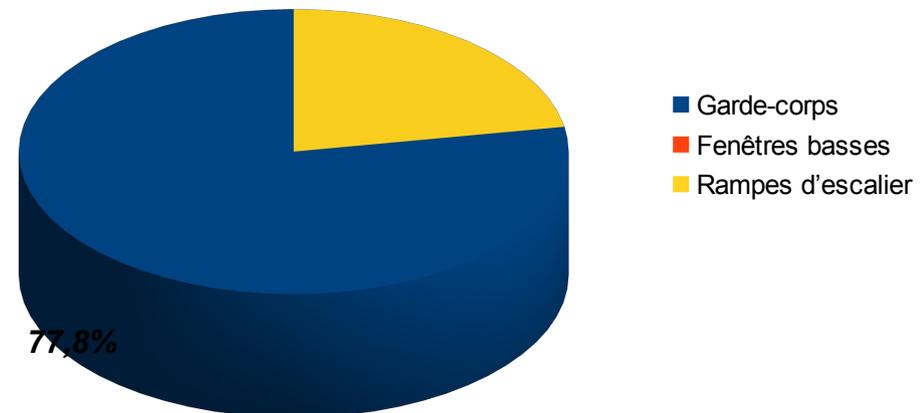
➤ Échantillonnage :

- De 97 opérations (soit 3127 logements)

➤ Résultats obtenus :

- **9** non-conformités constatées
- **92 %** des opérations conformes
- Remarques émises quant au respect de la norme NF P 01-012

Répartition des non-conformités par catégorie
22,2%



Exemples de non-conformités



Absence de garde-corps au niveau d'un dégagement présentant un fort risque de chute



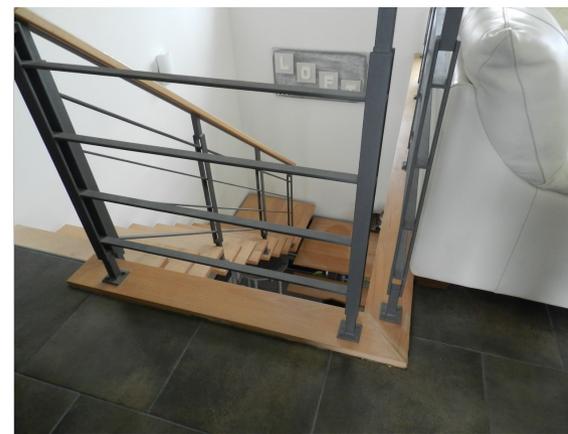
Absence de protection au niveau de l'escalier extérieur



Absence de protection au niveau d'un écart de niveau important



Espace entre la façade et l'élément vertical trop important (> 11 cm) => remarque vis à vis de la norme



Espace entre éléments horizontaux trop important (> 18 cm) => remarque vis à vis de la norme

Bilan des contrôles

- Réglementation globalement connue et respectée (hauteur des dispositifs de protection)
- Dispositions de la norme NF P 01-012 (espace entre éléments) faisant l'objet de remarques

**MERCI DE
VOTRE
ATTENTION**



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
CENTRE

